



Vacance de poste

La **Commune de Nommern** se propose d'engager, à temps plein ou à temps partiel de minimum 75 %, pour les besoins du secrétariat communal un

Fonctionnaire communal (m/f/x)

du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif (ancienne carrière du rédacteur).

Les candidat·e·s doivent détenir un certificat de réussite à l'examen d'admissibilité du secteur communal, organisé par le Ministère de l'Intérieur, pour le groupe de traitement B1.

L'aide-mémoire reprenant le profil et les conditions à remplir ainsi que les pièces à joindre à la candidature est disponible sur le site internet www.nommern.lu sous « Actualités ».

Les dossiers de candidature sont à adresser au Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Nommern, 31, rue Principale, 7465 Nommern, pour le **26 mars 2023** inclusivement au plus tard.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de contacter le secrétariat communal (☎ 83 73 18 210).

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Nommern, mars 2023

Le collège des bourgmestre et échevins